



www.gymdethise.com

EVEIL

Eveil corporel et gymnique

Rentrée 2026 – Fille ou garçon né(e) en 2022 et 2023

INSCRIPTIONS par mail ou en présentiel :

Samedi 12 Septembre 2026 de 11h00 à 12h00

REPRISE des entraînements :

Samedi 19 Septembre 2026 de 10h00 à 11h00

Chères familles,

Vous souhaitez inscrire (ou réinscrire) votre enfant à La Gym de Thise (affiliée à la F.S.C.F.). Nous vous remercions de votre confiance et vous demandons de lire très attentivement ce courrier.

La réinscription pour les anciens adhérents se fait auprès de la responsable du groupe avant le 15 juin 2026.

L'inscription de votre enfant deviendra effective lorsque son dossier sera complet. Aussi, nous vous laisserons jusqu'au **30 septembre 2026** pour régulariser son inscription.

Nous vous signalons que passé ce délai, le club ne sera plus en mesure d'accepter votre enfant.

❖ HORAIRES

Les entraînements de la section Eveil auront lieu : **LES SAMEDIS MATINS DE 10H00 à 11H00** (*hors vacances scolaires*)

Les parents doivent emmener leur enfant jusqu'au vestiaire où ils le mettent en tenue de sport. **Merci d'attendre avec votre enfant la prise en charge du groupe par un moniteur.**

❖ DOSSIER ADMINISTRATIF

▪ Fiche administrative

Merci de **compléter entièrement cette fiche**. Ne pas oublier de signer le paragraphe d'assurance ainsi que la partie renseignements médicaux au verso.

Pour une meilleure transmission des informations et pour réduire les photocopies dans un souci d'écologie, nous vous demandons de nous transmettre votre adresse e-mail. Celle-ci ne sera pas visible des autres familles.

Des informations courtes sur un groupe WhatsApp fermé pourront vous être communiquées.

▪ Photo d'identité

Le club prendra en photo votre enfant pour son dossier administratif (*fiche de renseignements, licence, trombinoscope...*). L'autorisation de photo est à signer au verso de la fiche de renseignements.

▪ Questionnaire médical

- **Retourner le coupon du questionnaire médical** en cas de réponses TOUTES NÉGATIVES.

- Sinon, remettre un certificat médical d'aptitude à la gymnastique ou en cas de souci particulier de santé.

▪ Cotisation 2026/2027 (licence + assurance)

190 € pour une inscription (130€ pour l'éveil et les mini-pouss')

325 € pour trois inscriptions

210 € pour deux inscriptions

380 € pour quatre inscriptions

130 euros pour une cotisation de Mini-pouss'

(cotisation minorée en raison des samedis annulés pour occupation du gymnase)

La « Gym de Thise » n'accepte plus les chèques-vacances pour régler la cotisation du club. Vous avez la possibilité de payer la cotisation de façon échelonnée (3 chèques maximum à donner avant le 30 septembre 2026, le dernier chèque sera encaissé au plus tard fin novembre 2026).

Si vous le désirez, nous pouvons vous fournir une attestation d'inscription pour votre comité d'entreprise.

❖ TENUE VESTIMENTAIRE

1/ Nous vous demandons des **vêtements dans lesquels votre enfant se sente à l'aise et qui ne craignent rien**. Le gymnase est bien chauffé mais prévoir malgré tout un sweat pour l'hiver.

2/ La/le gym peut être pieds nus ou avec une vieille paire de socquettes (le sol du gymnase n'est pas froid mais il use les tissus). **Les chaussettes anti-dérapantes sont idéales.**

3/ Les cheveux **doivent être attachés par mesure de sécurité**, ne pas mettre de bijoux.

⇒ Merci de prévoir **une bouteille ou gourde d'EAU marquée au nom de votre enfant** (à poser dans la caisse de la section).

*En collaboration avec Super U de Roche, un t-shirt du club est offert à chaque nouvel adhérent.
Pour les anciens, un changement de taille est possible uniquement si le t-shirt est en très bon état.*

❖ PRÉSENCE DES FAMILLES

Les familles peuvent rester au gymnase et assister à l'entraînement à la condition de monter dans les gradins svp. Ceci pour permettre un meilleur déroulement de la séance, limiter le niveau sonore et développer l'autonomie des jeunes enfants.

Nous vous demandons, dans la mesure de vos capacités physiques, d'aider les moniteurs à sortir le matériel du local ou encore à aider lors du rangement. Avec tous nos remerciements.

❖ AUTORISATION DE SORTIE

Si les parents ne peuvent pas venir chercher eux-mêmes leur enfant, une autorisation écrite devra être faite, seule une personne majeure étant autorisée à reprendre l'enfant.

Si votre enfant doit quitter l'entraînement avant la fin de celui-ci, une décharge de responsabilité du club devra être obligatoirement signée de votre part.

❖ ASSURANCE

Le club est assuré par un contrat de responsabilité civile.

➤ Est assuré par le club :

- tout adhérent se blessant au cours de son entraînement ou lors d'une compétition.

➤ N'est pas assuré par le club :

- tout adhérent qui, pendant un entraînement, porte préjudice (blessure, lunettes cassées, vêtement détérioré...) à un autre adhérent. C'est votre propre assurance « responsabilité civile » qui entre alors en jeu.

- tout adhérent qui se blesse tout seul, pendant le trajet aller ou retour de son domicile au gymnase. C'est une assurance de type « individuelle accidents » qui prendra en charge ce type de sinistre.

Les assurances scolaires, option extra-scolaire, couvrent cet accident ainsi que certaines options de contrats de responsabilité civile.

Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement complémentaire.



coupon à conserver

EVEIL 2026/27

Nés(es) en 2022 et 2023

Horaires d'entraînements : les samedis de 10h00 à 11h00

Contacts : **Sandrine, responsable de section** : 06.14.04.15.87 ou sandrine@gymdethise.com
portable du club/président Robert Binetruy : 06.10.55.53.34